

ANNEE 2008

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

COMMUNE D'AIXE SUR VIENNE

N°1/2008

SOMMAIRE

① Délibérations du Conseil Municipal

↳ Séance du 14 Février 2008

N° 01	↳ Débat d'orientations budgétaires-----	p.5
N° 02	↳ Acceptation indemnités de sinistre-----	p.5
N° 03	↳ Demandes de subvention – Installation d'une production d'eau chaude solaire pour le préchauffage de l'eau sanitaire et le renouvellement d'eau du bassin de la piscine-----	p.5
N° 04	↳ Création d'un poste de Rédacteur à temps complet-----	p.6
N° 07	↳ Convention de coopération entre l'ANPE et la Commune d'Aixe-sur-Vienne - Renouvellement-----	p.6

↳ Séance du 16 Mars 2007

N° 08	↳ Installation du Conseil Municipal-----	p.7
N° 09	↳ Election du Maire-----	p.7
N° 10	↳ Création de postes d'Adjoints au Maire-----	p.8
N° 11	↳ Election des Adjoints au Maire-----	p.8
N° 12	↳ Election des délégués appelés à siéger au sein de la Communauté de Communes du Val de Vienne-----	p.8
N° 13	↳ Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale. Détermination du nombre d'administrateurs-----	p.9

↳ Séance du 25 Mars 2007

N° 14	☞ Indemnités de fonctions-----	p.10
N° 15	☞ Délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire-----	p.11
N° 16	☞ Délégués au Syndicat Intercommunal Vienne Briance Gorre-----	p.12
N° 17	☞ Délégués au Syndicat Energies de la Haute-Vienne-----	p.12
N° 18	☞ Délégués au Conseil d'Administration du Collège JB Corot-----	p.13
N° 19	☞ Délégués au Conseil de l'Ecole Maternelle GE Clancier-----	p.13
N° 20	☞ Délégués au Conseil de l'Ecole Primaire R. Doisneau-----	p.13
N° 21	☞ Délégués au Conseil d'Administration Etablissement du Sauveurp.	13
N° 22	☞ Délégués au Conseil de la Vie Sociale HANDAS-----	p.14
N° 23	☞ Délégués au Conseil de la Vie Sociale M.A.S-----	p.14
N° 24	☞ Délégués au Conseil de la Vie Sociale du Centre d'Adaptation Professionnel de l'APSAH-----	p.14
N° 25	☞ Bureau d'Adjudication des Marchés et Commission d'Ouverture des Plis pour les Marchés sur Appel d'Offres-----	p.14
N° 26	☞ Délégués Association des Communes Jumelées du Limousin---	p.15
N° 27	☞ Délégués au Pays d'Ouest Limousin-----	p.15
N° 28	☞ Délégués au Conseil d'Administration du Comité de Jumelage d'Aixe-sur-Vienne-----	p.16
N° 29	☞ Délégué à la Commission Administrative chargée de la révision de la liste électorale-----	p.16
N° 30	☞ Constitution du Comité Technique Paritaire-----	p.16
N° 31	☞ Conseil d'Administration du CCAS – Désignation des Administrateurs-----	p.17
N° 32	☞ Constitution de la Commission de Délégation de Service Public-----	p.17
N° 33	☞ Délégué au Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Universitaire de Limoges-----	p.17
N° 34	☞ Constitution des Commissions Municipales-----	p.17

DELIBERATIONS

**EXTRAITS DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 14 Février 2008**

Délibération n° 1/2008

Débat d'orientations budgétaires

- prend acte de la tenue, dans les conditions prescrites par la loi, du débat budgétaire pour l'année 2008 et des orientations définies.

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 15 février 2008.

Délibération n° 02/2008

Acceptation indemnités de sinistre

- autorise l'encaissement de l'indemnité de sinistre, d'un montant de 1 661,35 €, par Groupama (réparation d'un candélabre accidenté).

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 15 février 2008.

Délibération n° 03/2008

Demandes de subvention – Installation d'une production d'eau chaude solaire pour le préchauffage de l'eau sanitaire et le renouvellement d'eau du bassin de la piscine

- approuve le projet d'installation d'une production d'eau chaude solaire pour le préchauffage de l'eau sanitaire et le renouvellement d'eau du bassin de la piscine.
- approuve le plan de financement prévisionnel tel qu'indiqué ci-dessous

Dépenses	Recettes	
Commune	ADEME (10%)	8 375,00 €
D'Aixe-sur-Vienne	Union Européenne (25%)	20 310,00 €
	Région Limousin (10%)	8 375,00 €
81 200,00 € HT	Conseil Général (5%)	4 000,00 €
	Commune (50%)	40 140,00 €
TOTAL : 81 200,00 € HT	TOTAL	81 200,00 €

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 15 février 2008.

Délibération n° 04/2008

Création d'un poste de Rédacteur à temps complet

- autorise Monsieur le Maire à créer un poste de Rédacteur à temps complet, à partir du 1^{er} mars.

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 18 février 2008.

Délibération n° 07/2008

Convention de coopération entre l'ANPE et la Commune d'Aixe-sur-Vienne -
Renouvellement

- autorise Monsieur le Maire à poursuivre la collaboration menée sur le territoire avec l'ANPE et à signer le renouvellement pour une durée de un an de :
 - la convention de coopération entre l'ANPE et la Commune d'Aixe-sur-Vienne
 - la convention de partenariat entre l'ANPE et la Cyberbase d'Aixe-sur-Viennetelles que jointes en annexe.

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 18 février 2008.

**EXTRAITS DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 16 Mars 2008**

Délibération n° 08/2008

Installation du Conseil Municipal

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Daniel NOUAILLE, Maire, **qui après l'appel nominal a déclaré installer dans leur fonction de Conseillers Municipaux.**

Monsieur Daniel NOUAILLE, Madame ROUFFIGNAC Christelle, Monsieur FARGES Jean-Marie, Madame MUNOZ Marguerite, Monsieur LE COZ Pierre, Madame BARBAUD Agnès, Monsieur BABULLE Alain, Madame SIMONET Jacqueline, Monsieur PLAINARD Joël, Madame SALESSE Agnès, Monsieur GAYOUT Eric, Madame BATAILLE Hélène, Monsieur SALAGNAD Gérard, Madame BARRY Sylvie, Monsieur MALIVERT Roger, Monsieur DARTHOUT Jean-Marie, Madame SANSONNET Michèle, Madame LEBRUN Mireille, Monsieur BRIZARD Yoann, Madame MONTELUS Florence, Monsieur LESTANG Jean-Paul, Madame RIVAILLE-BRUDY Hélène, Monsieur ARNAUD René, Madame LE BEC Florence, Monsieur THOMAS François, Madame CELAS Martine, Monsieur FILLEUL Jean-Louis, Madame ROULIERE Christine, Monsieur FULMINET Paul.

Nombre de membres dont le Conseil Municipal doit être composé : 29

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de Présents : 28

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 17 mars 2008.

Délibération n° 09/2008

Election du Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-1 à L.2122-17,

Monsieur Daniel NOUAILLE, Conseiller le plus âgé des membres du Conseil Municipal a pris la Présidence de la séance.

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire.

Après un appel de candidature, il est procédé au vote.

PROCLAMATION DES RESULTATS DU SCRUTIN

Nombre de conseillers présents.....	28
Nombre de bulletins et enveloppes annulés.....	0
Nombre de suffrages exprimés.....	29
Majorité absolue (1).....	15

Ont obtenus :

Monsieur ARNAUD René	7 voix (sept)
Monsieur NOUAILLE Daniel	22 voix (vingt deux)

Monsieur NOUAILLE Daniel ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 17 mars 2008.

Délibération n° 10/2008

Création de postes d'Adjoints au Maire

- la création de 8 postes d'Adjoints au Maire.

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 17 mars 2008.

Délibération n° 11/2008

Election des Adjoints au Maire

Après dépouillement des RESULTATS DU SCRUTIN

Nombre de conseillers présents.....	28
Nombre de bulletins et enveloppes annulés.....	7
Nombre de suffrages exprimés.....	22

sont élus Adjoints au Maire dans l'ordre indiqué.

1 ^{er}	Adjoint : Madame ROUFFIGNAC Christelle	5 ^{ème}	Adjoint : Madame BARBAUD Agnès
2 ^{ème}	Adjoint : Monsieur FARGES Jean-Marie	6 ^{ème}	Adjoint : Monsieur BABULLE Alain
3 ^{ème}	Adjoint : Madame MUNOZ Marguerite	7 ^{ème}	Adjoint : Madame SIMONET Jacqueline
4 ^{ème}	Adjoint : Monsieur LE COZ Pierre	8 ^{ème}	Adjoint : Monsieur PLAINARD Joël

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 17 mars 2008.

Délibération n° 12/2008

Election des délégués appelés à siéger au sein de la Communauté de Communes du Val de Vienne

1- Délégués titulaires :

Après dépouillement des RESULTATS DU SCRUTIN

sont élus à la majorité absolue, les Délégués titulaires suivants :

Madame NOUAILLE Daniel	Monsieur SALAGNAD Gérard
Madame MUNOZ Marguerite	Madame BATAILLE Hélène
Monsieur LE COZ Pierre	Monsieur DARTHOUT Jean-Marie
Madame BARBAUD Agnès	Monsieur ARNAUD René
Monsieur BABULLE Alain	

2- Délégués suppléants :

Après dépouillement des RESULTATS DU SCRUTIN

sont élus à la majorité absolue, les Délégués suppléants suivants :

Madame ROUFFIGNAC Christelle
Monsieur FARGES Jean-Marie
Monsieur GAYOUT Eric
Madame LEBRUN Mireille
Monsieur LESTANG Jean-Paul

Monsieur PLAINARD Joël
Madame SANSONNET Michèle
Madame MONTELUS Florence
Madame LE BEC Florence

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 17 mars 2008.

Délibération n° 13/2008

Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale. Détermination du nombre d'administrateurs

- Fixe à 6 le nombre de représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration d'Action Sociale

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 17 mars 2008.

**EXTRAITS DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 25 Mars 2008**

Délibération n° 14/2008

Indemnités de fonctions

- décide d'allouer au Maire, aux Adjoints et aux Conseillers Municipaux, les indemnités de fonction attribuées aux élus des villes de 3 500 à 9 999 habitants pour l'exercice effectif de leurs fonctions à compter du 16 mars 2008, date de l'installation du nouveau Conseil Municipal.
- précise que la Commune d'Aixe-sur-Vienne étant Chef-lieu de canton une majoration d'indemnité de fonction de 15% allouée conformément à l'article L.2123-22 du Code Général des Collectivités Territoriales sera appliquée.
- précise qu'un tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du Conseil Municipal est indiqué ci-dessous.
- précise que les revalorisations légales ou réglementaires qui pourraient intervenir seront appliquées automatiquement.

INDEMNITES DE FONCTION ALLOUEES
AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Bénéficiaires	%
Le Maire NOUAILLE Daniel	55 % indice brut 1015
Les Adjoints ROUFFIGNAC Christelle	22 % indice brut 1015
FARGES Jean-Marie	75 % de 22 % indice brut 1015
MUNOZ Marguerite	Id
LE COZ Pierre	Id
BARBAUD Agnès	Id
BABULLE Alain	Id
SIMONET Jacqueline	Id
PLAINARD Joël	Id
Les Conseillers Municipaux Délégués SALAGNAD Gérard	50 % de 22 % indice brut 1015
BATAILLE Hélène	25 % de 22% indice brut 1015
GAYOUT Eric	Id
LEBRUN Mireille	Id
MALIVERT Roger	Id
BARRY Sylvie	Id

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 27 mars 2008.

Délibération n° 15/2008

Délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire

- décide de déléguer au Maire, pour la durée de son mandat, les attributions suivantes et relevant des matières énumérées à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
 - En matière d'administration des services communaux
 - d'arrêter et de modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics
 - de créer des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux
 - de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières
 - En matière financière et budgétaire
 - de procéder dans les limites fixées par le Conseil Municipal à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de passer à cet effet les actes nécessaires.
 - d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
 - En matière de marchés publics
 - de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux de fournitures, de services et de Maîtrise d'oeuvre qui peuvent être passés sans formalité préalable en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
 - En matière de contrats
 - de décider de la conclusion et de la révision de certains contrats de location pour une durée n'excédant pas 12 ans.
 - de passer les contrats d'assurance.
 - de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600,00 €.
 - En matière d'urbanisme
 - de fixer dans les limites de l'estimation des services fiscaux, le montant des offres de la Commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes.
 - d'exercer au nom de la Commune les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme, que la Commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L.213-3 de ce même Code excepté les transactions ne faisant pas l'objet d'accord amiable.
 - de fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme.

- En matière d'enseignement public
 - de décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement.
- En matière d'action en justice et de règlement de certaines conséquences dommageables
 - de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.
 - d'intenter au nom de la Commune les actions en justice ou de défendre la Commune dans les actions intentées contre elle, excepté les actions pénales.
 - de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux, excepté les accidents entraînant des dommages corporels
- Conformément à l'article L. 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les compétences déléguées par le Conseil Municipal pourront faire l'objet de l'intervention du premier Adjoint Madame Christelle ROUFFIGNAC, en cas d'empêchement du Maire.

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 27 mars 2008.

Délibération n° 16/2008

Délégués au Syndicat Intercommunal Vienne Briance Gorre

- Désigne pour représenter la Commune d'Aixe-sur-Vienne au Syndicat Intercommunal Vienne Briance Gorre :
 - Délégués titulaires
 - Monsieur NOUAILLE Daniel
 - Monsieur BRUDY Jean-Claude
 - Délégués suppléants
 - Monsieur FARGES Jean-Marie
 - Madame LEBRUN Mireille

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 27 mars 2008.

Délibération n° 17/2008

Délégués au Syndicat Energies de la Haute-Vienne

- Désigne pour représenter la Commune d'Aixe-sur-Vienne au Syndicat Energies de la Haute-Vienne :
 - Délégués titulaires
 - Monsieur SALESSE Jean-Pierre
 - Monsieur LESTANG Jean-Paul
 - Délégués suppléants
 - Madame DECOUX Rachel
 - Monsieur SALAGNAD Gérard

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 27 mars 2008.

Délibération n° 18/2008

Délégués au Conseil d'Administration du Collège JB Corot

- Désigne pour représenter la Commune d'Aixe-sur-Vienne au Conseil d'Administration du Collège JB Corot :
 - Délégués titulaires
- Madame SIMONET Jacqueline
- Madame BARRY Sylvie
- Madame LEBRUN Mireille

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 27 mars 2008.

Délibération n° 19/2008

Délégués au Conseil de l'Ecole Maternelle GE Clancier

- Désigne pour représenter la Commune d'Aixe-sur-Vienne au Conseil de l'Ecole Maternelle GE Clancier:
 - Délégué titulaire
- Madame ROUFFIGNAC Christelle
 - Délégué suppléant
- Madame BARRY Sylvie

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 27 mars 2008.

Délibération n° 20/2008

Délégués au Conseil de l'Ecole Primaire R. Doisneau

- Désigne pour représenter la Commune d'Aixe-sur-Vienne au Conseil de l'Ecole Primaire R. Doisneau :
 - Délégué titulaire
- Madame SIMONET Jacqueline
 - Délégué suppléant
- Madame BARBAUD Agnès

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 27 mars 2008.

Délibération n° 21/2008

Délégués au Conseil d'Administration Etablissement du Sauveur

- Désigne pour représenter la Commune d'Aixe-sur-Vienne au Conseil d'Administration Etablissement du Sauveur :
 - Délégué titulaire
- Madame LEBRUN Mireille
 - Délégué suppléant
- Madame DECOUX Rachel

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 27 mars 2008.

Délibération n° 22/2008

Délégués au Conseil de la Vie Sociale HANDAS

- Désigne pour représenter la Commune d'Aixe-sur-Vienne au Conseil de la Vie Sociale HANDAS :
 - Délégué titulaire
- Monsieur LE COZ Pierre
- Délégué suppléant
- Madame LEBRUN Mireille

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 27 mars 2008.

Délibération n° 23/2008

Délégués au Conseil de la Vie Sociale M.A.S

- Désigne pour représenter la Commune d'Aixe-sur-Vienne au Conseil de la Vie Sociale M.A.S :
 - Délégué titulaire
- Monsieur PLAINARD Joël
- Délégué suppléant
- Madame SIMONET Jacqueline

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 27 mars 2008.

Délibération n° 24/2008

Délégués au Conseil de la Vie Sociale du Centre d'Adaptation Professionnel de l'APSAH

- Désigne pour représenter la Commune d'Aixe-sur-Vienne au Conseil de la Vie Sociale du Centre d'Adaptation Professionnel de l'APSAH :
 - Délégué titulaire
- Madame RIVAILLE-BRUDY Hélène
- Délégué suppléant
- Madame BARBAUD Agnès

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 27 mars 2008.

Délibération n° 25/2008

Bureau d'Adjudication des Marchés et Commission d'Ouverture des Plis pour les Marchés sur Appel d'Offres

- décide de constituer une commission « Bureau d'Adjudication des Marchés et Commission d'ouverture des plis pour les marchés sur Appel d'Offres »

- désigne
 - Madame MONTELLUS Florence
 - Monsieur MALIVERT Roger
 - Monsieur SALAGNAD Gérard
 - Monsieur PLAINARD Joël
 - Monsieur FILLEUL Jean-Louis

Comme membres titulaires

- désigne
 - Madame SIMONET Jacqueline
 - Monsieur LE COZ Pierre
 - Madame LEBRUN Mireille
 - Monsieur BRIZARD Yoann
 - Monsieur FULMINET Paul

Comme membres suppléants

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 27 mars 2008.

Délibération n° 26/2008

Délégués Association des Communes Jumelées du Limousin

- Désigne pour représenter la Commune d'Aixe-sur-Vienne à l'Association des Communes Jumelées du Limousin :
 - Délégués titulaires
- Le Maire Monsieur NOUAILLE Daniel ou son représentant Madame BATAILLE Hélène
- Le Président du Comité de Jumelage, Madame LE COZ Béatrice
- Monsieur SALESSE Jean-Pierre

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 27 mars 2008.

Délibération n° 27/2008

Délégués au Pays d'Ouest Limousin

- Désigne pour représenter la Commune d'Aixe-sur-Vienne au Pays d'Ouest Limousin:
 - Délégué titulaire
- Monsieur GAYOUT Eric
 - Délégué suppléant
- Monsieur MALIVERT Roger

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 27 mars 2008.

Délibération n° 28/2008

Délégués au Conseil d'Administration du Comité de Jumelage d'Aixe-sur-Vienne

- Désigne pour représenter la Commune d'Aixe-sur-Vienne au Conseil d'Administration du Comité de Jumelage d'Aixe-sur-Vienne :
- Madame LEBRUN Mireille
- Madame BATAILLE Hélène
- Monsieur LE COZ Pierre
- Madame SANSONNET Michèle
- Monsieur FILLEUL Jean-Louis

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 27 mars 2008.

Délibération n° 29/2008

Délégué à la Commission Administrative chargée de la révision de la liste électorale

- Désigne pour représenter la Commune d'Aixe-sur-Vienne à la Commission Administrative chargée de la révision de la liste électorale :
- Madame BATAILLE Hélène

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 27 mars 2008.

Délibération n° 30/2008

Constitution du Comité Technique Paritaire

- fixe le nombre de représentants titulaires du personnel, appelés à siéger au sein du Comité Technique Paritaire à :
 - 5 représentants titulaires
 - 5 représentants suppléants
- désigne pour représenter la Commune d'Aixe-sur-Vienne au Comité Technique Paritaire :
 - Délégués titulaires
 - Monsieur NOUAILLE Daniel
 - Madame ROUFFIGNAC Christelle
 - Madame MUNOZ Marguerite
 - Monsieur LE COZ Pierre
 - Monsieur ARNAUD René
 - Délégués suppléants
 - Monsieur BABULLE Alain
 - Monsieur LESTANG Jean-Paul
 - Monsieur FARGES Jean-Marie
 - Madame SIMONET Jacqueline
 - Monsieur FILLEUL Jean-Louis

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 27 mars 2008.

Délibération n° 31/2008

Conseil d'Administration du CCAS – Désignation des Administrateurs

- désigne comme Administrateurs élus au sein du Conseil Municipal :
 - Madame MUNOZ Marguerite
 - Madame BARBAUD Agnès
 - Monsieur LE COZ Pierre
 - Madame SANSONNET Michèle
 - Madame SIMONET Jacqueline
 - Madame CELAS Martine

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 27 mars 2008.

Délibération n° 32/2008

Constitution de la Commission de Délégation de Service Public

- décide de procéder au renouvellement de la Commission de « Délégation de Service Public ».
- de nommer les membres de cette commission conformément au résultat du vote effectué au sein du Conseil Municipal à l'occasion de la présente séance.

titulaires	suppléants
- Monsieur PLAINARD Joël	- Monsieur LE COZ Pierre
- Monsieur BRIZARD Yoann	- Madame LEBRUN Mireille
- Monsieur MALIVERT Roger	- Monsieur FARGES Jean-Marie
- Monsieur SALAGNAD Gérard	- Madame ROUFFIGNAC Christelle
- Monsieur THOMAS François	- Monsieur FULMINET Paul

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 27 mars 2008.

Délibération n° 33/2008

Délégué au Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Universitaire de Limoges

- Désigne pour représenter la Commune d'Aixe-sur-Vienne au Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Universitaire de Limoges :

Madame MUNOZ Marguerite

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 27 mars 2008.

Délibération n° 34/2008

Constitution des Commissions Municipales

- décide de constituer 8 Commissions Municipales, composées de 9 membres et du Maire, Président de droit.
 - Commission des Finances Publiques
 - Commission Sécurité – Informations – Prévention des Risques
 - Commission Citoyenneté

- Commission Sports
 - Commission Urbanisme
 - Commission Travaux – Assainissement
 - Commission Environnement – Développement Durable
 - Commission Culture et Affaires Scolaires
- désigne les membres appelés à siéger au sein de ces commissions (tableau joint en annexe).

Reçu à la Préfecture de la Haute Vienne le 27 mars 2008.